Image not found or type unknown

MON EMPLOYEUR ME FAIT DU CHANTAGE.

Par **yodapat78**, le **17/09/2013** à **14:21**

Mon employeur ne me donne plus mes fiches de paie depuis le mois d'avril 2013.

Ceci depuis que je lui ai signalé fin mars 2013 qu'il y avait une erreur sur toutes mes fiches de paie depuis mon embauche en juin 2010.

Il me dit : tu auras tes fiches de paie à la condition
que tu me signes un document précisant que j'accepte de baisser mon salaire de base (diminuer mon taux horaire).

En effet, il manque 2,33H supplémentaires sur toutes mes fiches de paie.
Je fais 40H par semaine, donc par mois 173,33H.
Et sur mes fiches de paie, le total est de 171H.
Donc il manque 2,33H.

Il veut diminuer mon taux horaire de façon à m'ajouter les 2,33H manquantes pour arriver au final au même salaire net.

Que puis-je faire ?
Merci

Par **P.M.**, le **17/09/2013** à **16:50**

Bonjour,
Il ne vous reste plus qu'à saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé pour l'obtention des feuilles de paie et sur le fond pour la régularisation de votre salaire...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés